ÉLOGE

DE BOUVIER

PAR

M. DE SAINT-GERMAIN

(Extrait de la *France médicale,* nos 8 et 9.)

PARIS
V. ADRIEN DELAHAYE et Ce LIBRAIRES-EDITEURS
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

1879

ÉLOGE

DE BOUVIER

PAR

M. DE SAINT-GERMAIN

(Extrait de la *France médicale*, nos 8 et 9.)

PARIS
V. ADRIEN DELAHAYE et Ce LIBRAIRES-EDITEURS
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

1879

ÉLOGE DE BOUVIER

MESSIEURS,

Il est une branche de la chirurgie, aride entre toutes, souvent incertaine dans ses résultats, toujours longue dans ses effets, et qui, à cause de son peu de brillant, est délaissée par le plus grand nombre.

Je veux parler de l'orthopédie. En raison même de ses rapports nécessaires avec la construction des appareils, avec l'exécution de certaines manœuvres, de certains exercices, elle aurait une tendance fâcheuse à tomber aux mains des corsetiers, des masseurs et des gymnastes, s'il ne surgissait de temps à autre des hommes qui par leur haute situation scientifique, leur amour ardent de la vérité, ne relevaient son niveau et lui conservaient le prestige qui lui est dû.

Au premier rang de ces hommes brille Bouvier, dont j'ai aujourd'hui l'insigne honneur de lire devant vous l'éloge.

Non content de travailler jusqu'à son dernier jour, d'établir, sur les recherches les plus patientes et les plus minutieuses, les bases d'un monument impérissable, il voulut que la forme fût digne du fond. Linguiste érudit, il s'attacha à toujours écrire purement, et l'on peut dire de lui, qu'à l'exemple de Chomel, de Denonvilliers, de Bérard, de Cruveilhier, il fut l'un des représentants les plus brillants de la littérature appliquée à la médecine et à la chirurgie.

C'est à ce double titre, Messieurs, que Bouvier a occupé durant sa vie le poste éminent qui le recommandait à l'estime, au respect de ses contemporains ; c'est à ce double titre qu'il vivra dans l'histoire de la science, et que nous pouvons le revendiquer comme un des plus beaux fleurons de notre Compagnie.

Né à Paris en 1799, il débuta dans la carrière par de rares succès scolaires et fut bientôt nommé préparateur d'anatomie, puis répétiteur aux cours du célèbre Béclard qui lui avait voué une estime toute particulière, et qui l'associa plus tard à ses travaux.

Lauréat de l'Ecole pratique à 19 ans, il était l'année suivante nommé interne des hôpitaux, et deux ans après aide d'anatomie.

Bientôt il ouvrait des cours publics d'anatomie et de physiologie.

En 1824, Bouvier fut nommé agrégé à la Faculté. A peine était-il entré en fonction qu'une cruelle ophthalmie le força de suspendre son enseignement.

Un malheur irréparable vint le frapper au même moment. Il perdit Béclard, son ami, son protecteur, son second père. Sa douleur fut immense; et nous avons sous les yeux une pièce de vers qu'il écrivit alors, élégie dont les vers pour se ressentir de l'afféterie un peu prétentieuse de l'époque, n'en respirent pas moins un sentiment profond. Vous pourrez en juger par ces deux strophes.

Ils sont donc prononcés ces éternels adieux !
Il nous quitte, il nous laisse, et pour un long voyage,
Il est parti sans nous ; et quel départ, grands Dieux !
Par l'espoir du retour nous armant de courage,
En vain nous l'attendons ; nos cœurs seront déçus,
Il n'est plus !

Béclard, ô mon ami, mon maître, mon appui,
Je te vis, et soudain a cessé ma misère ;
Et tant que tu vécus, pour moi l'espoir a lui.
Ainsi qu'un tendre agneau séparé de sa mère,
Je te demande, errant aux lieux où je naquis
Las ton fils !

Profondément découragé, il ne savait quelle voie suivre lorsqu'on lui conseilla de s'occuper d'orthopédie.

Malgré les travaux importants de Mellet et de Divernois, cette branche de la chirurgie se trouvait alors livrée à quelques spécialistes sans valeur. On fit comprendre à Bouvier la situation que lui vaudraient ses travaux antérieurs. Il résolut de consacrer tout son temps au progrès de l'étude des difformités.

Sentant le besoin d'avoir une maison où il put réunir les malades atteints des affections qu'il avait à cœur de soigner, il fit l'acquisition de la maison de santé qu'il dirigea longtemps.

Cet établissement était précisément celui dans lequel avaient été importés d'Allemagne, quelques années auparavant, par des personnes complétement étrangères à la médecine, les lits mécaniques destinés à combattre les courbures de la colonne vertébrale.

Bouvier eut ainsi l'occasion d'expérimenter la méthode de l'extension et repoussa à plusieurs reprises les attaques dont ces lits furent l'objet. Lorsque le Dr Lachaise publia, en 1827, son Précis physiologique sur les courbures de l'épine, dans lequel il cherchait à démontrer que l'extension était irrationnelle, Bouvier le traita d'utopiste, presque de visionnaire ; il n'en profita pas moins

des avis qu'on lui donnait, puisqu'il enleva à l'extension ce qu'elle avait de trop exclusif et qu'il annexa à la thérapeutique orthopédique une gymnastique médicale sagement appliquée. Nous verrons, du reste, dans plusieurs périodes de la vie de Bouvier, ses préventions primitives contre la gymnastique s'effacer, au point de les proposer dans des affections étrangères aux malformations. C'est ainsi que, dans un mémoire remarquable lu à l'Académie en 1854, après un très-brillant historique de la chorée où il établit la distinction entre la chorée sancti-viti antérieure à Sydenham et la danse de Saint-Guy, de Sydenham, qui répond à notre chorée vulgaire, il proposa avec juste raison la gymnastique médicale comme moyen thérapeutique, en affirmant que, dans la plupart des cas, la gymnastique ne le cède en efficacité à aucun des autres modes de traitement et qu'elle n'a point les inconvénients attachés à plusieurs d'entre eux.

Loin de faire de son établissement orthopédique une spéculation, comme l'en ont accusé, avec une certaine aigreur, quelques-uns de ses détracteurs, il ne s'occupa que du côté scientifique, et l'on peut dire que pendant toute la durée de cette institution la situation de fortune de Bouvier ne fit pas de véritables progrès ; elle fût même restée très-probablement plus que modeste, si une expropriation, faite dans des conditions très-heureuses, ne lui eût assuré une position de fortune absolument indépendante.

Il manquait à Bouvier, qui était avant tout un homme de science et non un homme d'argent, l'élément indispensable au succès de semblables entreprises. Le côté administratif, commercial, si vous me permettez l'expression, était absolument délaissé ; l'ordre le plus parfait régnait dans la maison, mais l'on ne songeait pas à en tirer profit ; et madame Bouvier, dont la haute intelligence secondait son mari dans l'exercice de sa profession, lui était encore d'un plus grand secours dans les conseils qu'elle lui donnait pour la préparation de ses discours à l'Académie que pour certains détails de ménage et de comptabilité.

Bouvier aimait en effet, quand le soir était venu, à préparer, à ciseler les communications qu'il devait faire aux Sociétés savantes en compagnie de sa femme et d'un de ses élèves favoris. Il leur lisait ses discours, leur demandait leur avis sur telle ou telle période, préparait ses effets, soignait ses intonations, et acceptait d'assez bonne grâce leurs critiques et leurs conseils.

Madame Bouvier se chargeait surtout d'émousser les traits par trop piquants, et c'est à son influence que nous dûmes de ne point entendre, à la tribune, certaines attaques violentes dont la justesse ne diminuait pas l'amertume. Bouvier avait en son goût, en son tact, une confiance absolue et se soumettait non pas toujours sans

lutte aux conseils que lui donnaient son exquise bonté et son intelligence éclairée.

Cette digression nous a quelque peu éloigné de la carrière de Bouvier, que nous allons retracer en peu de mots :

En 1835, un concours avait été ouvert à l'Académie des sciences, sur les difformités du système osseux : le travail de Bouvier fut jugé digne du prix de 6,000 fr.

Promu en 1831, à la suite d'un concours public, médecin du Bureau central, Bouvier donna les preuves d'un infatigable dévouement à l'époque de la désastreuse invasion du choléra.

En 1837 nous le voyons attaché à l'hospice de la Rochefoucault.

En 1840, à l'hospice de la Salpêtrière.

En 1844, à la Pitié.

Il fut chargé, en outre, des traitements orthopédiques des enfants trouvés. Enfin, Duval ayant été, vers cette époque, appelé à diriger les traitements orthopédiques de la consultation du Bureau central, l'administration avait décidé qu'une commission composée de trois membres médecins et chirurgiens des hôpitaux serait nommée à l'effet d'examiner, de concert avec Duval, les malades atteints de difformités, qui se présenteraient à la consultation, et serait de plus chargée de contrôler la nature de l'appareil qu'il était convenable d'appliquer, ainsi que les résultats obtenus par le traitement.

Cette commission, qui a vécu jusqu'à la mort de Duval, a vu se succéder bien des médecins et bien des chirurgiens des hôpitaux ; mais elle a fonctionné avec la scrupuleuse régularité que l'on sait, grâce à l'activité et à la persévérance de Bouvier, qui l'a, pour ainsi dire, présidée jusqu'à la fin.

Agrégé de la Faculté depuis 1824, Bouvier fut nommé en 1838 chevalier de la Légion d'honneur, et l'année suivante membre de l'Académie de médecine.

Après ses nombreuses migrations dans les hôpitaux, c'est à l'hôpital des Enfants qu'il vint terminer sa carrière, et c'est là qu'il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Nous parlerons plus tard des magnifiques leçons qu'il fit à l'hôpital des Enfants, et de l'ouvrage qui en fut le couronnement. Mais j'ai hâte de faire passer sous vos yeux les nombreux titres scientifiques qui recommandent Bouvier à l'admiration de ses contemporains et des générations futures.

Bien que dans sa longue carrière il ait touché beaucoup de questions, c'est à l'orthopédie qu'il a consacré la plus grande partie de son temps.

Son mémoire en 1838 sur le pied bot et son traitement par la section du tendon d'Achille est encore aujourd'hui plein d'actualité, et n'a pas vieilli d'un jour.

Rapportant à Lorenz, chirurgien de Francfort, en 1784, puis à Michaelis, en 1811, l'honneur d'avoir, les premiers, pratiqué la section du tendon d'Achille, il relate le fait de Delpech qui, en 1816, fit le premier la section sous-cutanée. Il fait ressortir la cause du demi-succès obtenu par l'illustre chirurgien de Montpellier qui, au lieu de porter aussitôt le pied dans la flexion, le maintint longtemps dans l'extension afin d'affronter les deux bouts du tendon, et constate qu'il eût eu peu d'imitateurs sans l'initiative de Stromeyer qui, en 1833 et 1834, publia six nouveaux cas de ténotomie du tendon d'Achille par la méthode de Delpech.

C'est à la fin de 1835, précisément à l'époque où Duval la fit pour la première fois, que Bouvier pratiqua à son tour la section du tendon d'Achille. Perfectionnant le procédé de Stromeyer, il supprima une des deux ouvertures que conseillait ce dernier et, contrairement à Delpech et à Stromeyer, il porta le pied dans la flexion aussitôt après la division du tendon.

Etudiant enfin le mécanisme de la réunion, il en exposa les lois d'une manière précise et fit faire un grand pas à la ténotomie sous-cutanée.

En 1838, à propos d'un fœtus de sept mois, présentant diverses rétractions musculaires, Bouvier examine la question de savoir si ces rétractions sont primitives et liées à une affection de la moelle ou consécutives à une pression des parties du fœtus, les unes sur les autres, déterminée par sa situation dans l'utérus et peut-être aussi par la disposition du cordon ombilical. Il fait valoir, en faveur de la seconde hypothèse, la variété de ces déviations qu'explique parfaitement l'attitude de chaque membre dans le sein de la mère. La même année, l'autopsie remarquable d'un tailleur mort phthisique à l'Hôtel-Dieu, et affecté depuis l'âge de cinq ans d'une rétraction du membre inférieur droit consécutive à des convulsions générales, permet à Bouvier de montrer la flexion permanente et forcée de la cuisse sur le bassin, et de la jambe sur la cuisse, le pied en équinisme, les muscles pâles et amincis ; enfin l'arrêt de développement des os, puisque les fémurs et les tibias du côté atrophié mesuraient 2 pouces de moins que ceux du côté sain. Bouvier tire de cette remarquable observation la nécessité de faire la ténotomie de bonne heure, de façon à éviter l'atrophie. En 1839, dans une discussion relative à la ténotomie appliquée aux déviations du rachis, Bouvier établit d'une manière péremptoire : que le plus grand nombre des déviations latérales de l'épine sont constituées primitivement et essentiellement par une déformation particulière des vertèbres et des ligaments inter-vertébraux; qu'il n'existe pas dans le plus grand nombre des déviations latérales de l'épine de contraction des muscles du dos, comparable à la contracture des pieds bots ; que

d'après les données de l'anatomie pathologique, la ténotomie n'est pas applicable à cet ordre de difformités.

A l'appui de ces propositions, il montre le rachis d'un homme de 35 ans, atteint d'une courbure latérale droite de la région dorsale. A l'aide d'un grand effort de redressement, il fait voir que les muscles du côté concave ne sont pour rien dans l'incurvation et ne forment pas de corde tendue; aussi, leur section jusqu'à l'os ne redresse-t-elle rien. La même expérience, faite sur de jeunes sujets, donne lieu à des résultats aussi négatifs.

Plus tard, à l'Académie des sciences, en 1841, dans un mémoire remarquable sur l'appréciation de la myotomie appliquée au traitement des déviations, il revient sur le même sujet. La myotomie, dit-il, n'est profitable que s'il y a raccourcissement et contracture.

Or, dans le cas présent, il y a un affaissement latéral des vertèbres et non un glissement consécutif à des tractions musculaires, et cet affaissement est dû à l'inégalité de développement des deux moitiés latérales de la vertèbre. Il condamne sans appel la myotomie, se fondant sur les expériences très-curieuses de non-contracture dans la position horizontale et de durcissement des muscles spinaux dans la station.

Cette aversion pour la myotomie lui était du reste inspirée par un certain nombre de faits anatomo-pathologiques, entre autres, par l'examen fait, en 1839, du squelette d'un enfant rachitique, qui présentait entre autres lésions une très-forte courbure de la colonne vertébrale dans la région dorsale. La déviation s'effaçait par un grand effort pendant lequel les muscles du côté concave n'étaient nullement tendus, et l'on pouvait, en divisant en partie les ligaments, produire une courbure en sens contraire sans rencontrer de la part de ces muscles la moindre résistance.

En 1852, dans une remarquable communication à l'Académie de médecine sur la paralysie musculaire atrophique, il en tire des conclusions intéressantes au point de vue des déviations de la colonne vertébrale.

L'état graisseux des muscles, dans les parties affectées de difformités, se voit, dit-il, dans deux circonstances principales, savoir : Lorsque ces organes sont soumis, par suite des dérangements du squelette, à un défaut d'action trop longtemps prolongé ; quand ils sont affectés de paralysie ancienne, de contracture paralytique ou même de contracture simple.

Comme exemple du premier cas, on peut citer la transformation des muscles du côté concave des courbures latérales de l'épine dans la vieillesse.

Dans le second cas, qui comprend les pieds bots simples et paralytiques, le torticolis par contracture et toutes les autres flexions et

inclinaisons articulaires, quand elles dépendent de la même cause, l'atrophie, par défaut d'innervation, joue le principal rôle dans l'étiologie de la transformation.

Cette transformation est le plus souvent consécutive à la difformité, mais elle peut aussi en être la cause.

A côté de ces travaux, nous trouvons avec plaisir et délassement un mémoire de Bouvier à l'Académie de médecine, en 1852, intitulé modestement : *Recherches sur l'usage des corsets.*

Au début de ce petit chef-d'œuvre historique et humoristique, Bouvier déclare avec une certaine hardiesse qui m'étonne, d'autant plus qu'elle est absolument contraire à sa manière habituelle, qu'il est décidé à envisager d'en haut la question des corsets. Réfutant l'opinion erronée de Rousseau, lorsque celui-ci disait : « Que de toutes ces entraves gothiques, de ces multitudes de ligatures qui tiennent de toutes parts nos membres en presse, les anciens n'en avaient pas une seule », Bouvier s'appuie sur des faits, et retrouve chez les dames romaines les bandes mamillaires destinées à relever les seins et le busc qui soutenait les bandes. Passant en revue les costumes du moyen âge, il n'y trouve pas de trace de corset, et bien que les estampes et les tableaux du temps nous montrent des tailles d'une rigidité et d'une rectitude imposantes, cet effet aurait, paraît-il, été obtenu à l'aide d'un justaucorps appelé surcot, ajusté avec le plus grand soin, fait d'une étoffe très-résistante, mais ne recélant aucune baleine, aucun tuteur. C'est à Catherine de Médicis qu'il faut arriver pour trouver l'usage du corset en France. Encore, ce corset, auquel on donnait le nom de corps, était-il fait pour amplifier les formes bien plus que pour les modeler, et avait-il plutôt pour effet d'exagérer les hanches que de soutenir les seins. Quoiqu'il en soit, l'industrie des corsetiers ne fit guère de progrès jusqu'au règne de Louis XIV ; elle menaçait même de tomber dans le marasme, quand une véritable renaissance s'opéra sous le souffle puissant et inventif de Reisser, tailleur obscur de Lyon, et bientôt corsetier en vogue sous la Régence. On ne peut dire jusqu'où eussent été les progrès dans cette voie, si la Révolution française n'avait emporté du même coup les corps à baleine avec les paniers, l'habit à la Française, la poudre et les perruques.

Nous avons pris notre revanche ; et l'on peut affirmer que depuis 1793 les corsetiers n'ont pas absolument perdu leur temps. Bouvier leur tend, du reste, une main secourable, et prenant à partie Rousseau, qui dit avec raison : « La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme. » Elle doit vouloir lui plaire comme elle le veut, en effet ; mais qui a tort de dire plus loin : « Un sein qui tombe, un ventre qui grossit, cela déplaît fort, j'en conviens, dans une personne de vingt ans ; mais cela ne choque plus à trente. » Bouvier

proteste de toutes ses forces contre cette limite d'âge et ne s'étonne plus que Rousseau n'ait converti personne.

Aussi conclut-il de la sorte. Non-seulement des motifs déduits de l'esthétique et de la destination totale de la femme doivent engager le médecin à permettre l'usage des corsets, mais en outre, il est diverses circonstances, telles que le volume des seins, le relâchement ou la distension de la paroi musculaire de l'abdomen, la voussure habituelle du tronc, la déviation latérale du rachis, qui indiquent formellement l'emploi de cette sorte de bandage, soit comme moyen hygiénique, soit même pour aider à la guérison de certaines lésions.

Dans un très-beau discours fait à l'Académie en 1856, à propos de la méthode sous-cutanée, il s'occupe de définir exactement l'expression de méthode sous-cutanée et de rechercher la valeur de tout ce qui se rattache à ce genre d'opération. Reprenant plus tard cette étude, en 1865, sur le même théâtre, il réhabilite Stromeyer, comme le véritable inventeur de la méthode et foudroie son adversaire dans un véritable réquisitoire.

Son but, dit-il, en parlant de son contradicteur, n'a pas été de faire l'histoire de cette découverte mais de saper les fondements de cette histoire, d'en effacer tous ceux qui avaient le droit d'y figurer, ou de ne laisser que leur ombre et de dresser sur ses ruines sa propre personnalité.

Plus tard, en 1858, nous le voyons dans une discussion mémorable de la Société de chirurgie, sur le mal de Pott, réfuter l'opinion que l'on formulait ainsi : La maladie décrite par Pott n'est pas la même que celle qui produit les abcès par congestion. Ce qui fait la gloire de Pott, dit Bouvier, ce n'est pas le traitement par les cautères, traitement d'une efficacité douteuse ; mais l'étude plus approfondie qu'il a faite du mal vertébral ; c'est la discussion tracée de main de maître qu'il nous a laissée ; et après une analyse minutieuse de cent observations de mal vertébral, Bouvier conclut à l'impossibilité de scinder le mal de Pott en tuberculeux et en non tuberculeux.

Le torticolis fut, pendant une période de la vie de Bouvier, le sujet de ses études favorites. Après la relation d'une de ces rares autopsies que l'on a l'occasion de faire quand le sujet succombe à une affection intercurrente, et dans laquelle il décrit minutieusement les altérations tendineuses et musculaires, il insiste sur ce fait que les altérations osseuses sont exceptionnelles, et que malgré une attitude vicieuse datant de vingt-cinq ans on trouvait pour toute lésion un léger amincissement latéral de l'axis. Cette opinion, contraire à l'opinion moderne, qui voudrait que l'affection osseuse ou articulaire eût presque toujours précédé la rétraction musculaire, eût dû rendre

Bouvier partisan acharné de la ténotomie, appliquée au torticolis. Nous trouvons au contraire chez lui une certaine froideur pour cette opération. La devons-nous au souvenir de cette erreur de diagnostic qu'il relate avec une si grande loyauté et qui est relative à un malade dont la ténotomie était décidée, qui succomba fortuitement avant l'opération, et dont l'autopsie révéla une carie d'une des masses latérales de l'atlas ? Je l'ignore ; mais toujours est-il qu'il s'indigne contre la ténotomie du sterno-mastoïdien pratiquée sans mesure. Ils ne respecteraient même pas, dit-il, en parlant des ténotomistes quand même, le cou d'Alexandre le Grand.

Il est du reste absolument vrai que deux sterno-mastoïdiens de haute lignée ne durent leur intégrité qu'à l'intervention pacifique de Bouvier.

Le sens critique de Bouvier se manifeste au plus haut point dans un mémoire qu'il lut à l'Académie de médecine sur la réduction des luxations congénitales du fémur. Avec cette logique serrée qu'il apporte dans toutes ses argumentations, il démontre que la prétendue réduction des luxations congénitales, préconisée par Pravaz, n'est qu'une illusion ; et, d'après les faits qu'il a observés, il se croit fondé à conclure qu'il n'existe point jusqu'ici d'exemple de réduction de ces luxations. « J'ajouterai, dit-il, que les conditions anatomiques rendent cette réduction impossible, moins à cause de la résistance des muscles et du resserrement de la cavité cotyloïde dont on s'est uniquement préoccupé qu'en raison de l'état physique de la capsule trop rétrécie pour livrer passage à la tête fémorale, trop inextensible pour lui permettre de redescendre dans sa cavité. » Il fallait, du reste, que la cause qu'il défendait lui parût excellente ; car à la suite d'une sorte de défi porté par Pravaz, il s'engagea à verser mille francs entre les mains du trésorier de l'Académie, et à les perdre si on lui montrait guéri un seul des malades atteints de luxation congénitale qu'eût choisi Pravaz après les avoir fait contrôler par une commission dont Bouvier se réservait naturellement de faire partie.

Enfin, Messieurs, pour en terminer, non pas avec l'énumération complète des travaux de Bouvier relatifs à l'orthopédie, le détail en serait beaucoup trop long, mais seulement avec la citation de ses œuvres principales, je finirai la plus importante par ses leçons sur les affections de l'appareil locomoteur, œuvre magistrale que vous connaissez tous, aussi remarquable par l'étendue des recherches, par la philosophie des idées que par la pureté du style, et qui restera un modèle du genre.

Bouvier n'était d'ailleurs point exclusif, son esprit aimait à s'occuper des divers points de la science, alors même qu'ils paraissaient fort éloignés de l'objet de ses études habituelles, et nous trouvons

dans ses communications et dans ses rapports à l'Académie de véritables révélations à ce sujet.

Déjà en 1836, il avait présenté à l'Académie un nouveau trocart pour la ponction du thorax. Ce trocart, construit par Charrière, était alternativement ouvert au liquide pendant l'expiration et fermé au passage de l'air pendant l'inspiration. C'est, du reste, un instrument que nous avons tous eu entre les mains, dont nous nous sommes maintes fois servi avant l'invention des ponctions capillaires sans nous douter probablement, au moins pour ma part, qu'il avait été imaginé par Bouvier.

En 1855, il propose à l'Académie un procédé simple, commode et peu douloureux, pour établir et entretenir le séton à la nuque. Ce moyen consistait dans la transfixion de la peau, à l'aide d'une aiguille lancéolée portant un fil mince d'un tissu analogue à celui des sondes. Les avantages étaient, suivant l'auteur, la douleur moindre, la perpétuité du séton, la simplicité du pansement, enfin la petite surface de la cicatrice. Malgaigne à cette occasion fit l'objection suivante : J'eusse désiré pour mon compte que M. Bouvier voulût bien, avant de faire un séton perfectionné, chercher d'abord dans quelle circonstance le séton peut être utile. Le mot était méchant, et le séton eut une certaine peine à s'en relever.

Dans un autre ordre d'idées, ne le voyons-nous pas lire à l'Académie un rapport étonnant d'érudition, sur la nécrose phosphorée, à propos d'un travail allemand de Bibra et Geiss. Après s'être étendu sur les effets toxiques du phosphore, il arrive dans ses conclusions à proposer l'usage absolu du phosphore rouge ou amorphe dans la fabrication des allumettes ; et pour appuyer avec plus de force sa proposition : La prohibition des allumettes ordinaires devrait recevoir, dit-il, une sanction pratique. Il faudrait que les membres de la commission pussent dès aujourd'hui s'astreindre à ne se servir que des allumettes à phosphore rouge et exigeassent de leurs serviteurs la prohibition absolue des allumettes ordinaires. — Comme après cette philippique, un auditeur, émerveillé, lui demandait s'il avait lui-même observé la réforme. — J'ai bien essayé, répondit Bouvier, mais je n'ai jamais pu l'obtenir. A propos de la discussion sur l'origine de la vaccine, Bouvier, avec son érudition et son habileté ordinaires, fit un historique très-complet de la vaccine du cheval et remit en lumière à l'Académie le nom beaucoup trop effacé de l'Anglais Loy, contemporain de Jenner.

En 1863, la discussion sur la surdi-mutité nous a valu quatre très-beaux discours dans lesquels Bouvier s'occupa de démontrer que l'enseignement des sourds-muets par le langage oral doit être maintenu, car il ne donne pas au point de vue intellectuel des résultats

inférieurs aux résultats obtenus par l'éducation au moyen de la mimique.

La mimique était pourtant familière à Bouvier, il l'avait étudiée à fond, pratiquée dans toutes ses finesses, et il avait souvent l'occasion de s'en servir à l'hôpital.

Jaloux de conserver à sa voix son timbre dans toute sa netteté et craignant qu'à la veille des grandes luttes oratoires qu'il prévoyait à la Société de chirurgie ou à l'Académie de médecine son larynx ne lui fît défaut, il se condamnait souvent pendant quinze jours à un mutisme complet et ne correspondait que par gestes avec son interne et avec ses malades. Il était alors merveilleux de voir jusqu'à quel point il faisait comprendre avec netteté les choses les plus difficiles. Son masque, si calme d'habitude, prenait une animation extraordinaire ; son geste, tour à tour froid, saccadé, fiévreux, insinuant, lui permettait de faire administrer les remèdes les plus intimes avec autant de sécurité que s'il eût employé la parole.

Les élèves attachés à son service étaient habitués à cette visite mimée, et c'était un étrange spectacle que celui de Bouvier suivant son interne, approuvant, rectifiant ses prescriptions, les annulant parfois et les discutant avec une science que n'eussent pas toujours égalée nos mimes les plus célèbres. On était tout étonné, après quelquefois trois semaines de ce repos, d'entendre Bouvier lire à l'Académie un de ces discours châtiés qui resteront des modèles, d'une voix nette, bien timbrée, qui forçait l'attention et se faisait entendre jusque dans les coins les plus reculés de la salle des séances. — Parfois même il n'attendait pas cette occasion solennelle : ne pouvant résister au désir de discuter un diagnostic difficile avec ses élèves ou avec ses collègues, qui venaient souvent assister à sa visite, il éclatait tout à coup et à la stupéfaction générale, faisait au lit du malade une de ces petites conférences d'autant plus précieuses qu'elles étaient impromptues, et charmait son auditoire par son langage imagé, son immense érudition et l'atticisme avec lequel il trouvait le moyen de tout dire.

Son système à l'Académie de médecine, comme à la Société de chirurgie, était invariablement le même.

Il ne paraissait à la tribune qu'armé de toutes pièces, et, probablement pour ne pas se laisser entraîner par l'improvisation à des vivacités que lui eût peut-être inspirées la discussion et qu'il eût regrettées plus tard, il lisait tous ses discours.

La lecture à haute voix avait été pour lui l'objet d'une étude spéciale, on peut dire qu'il y excellait ; aussi l'Académie tout entière était-elle suspendue à ses lèvres pendant toute la durée de ses discours.

Comme le sujet qu'il traitait prêtait souvent à la controverse, et que ses adversaires étaient sinon nombreux, au moins très-ardents, la réplique était vive, incisive et parfois foudroyante. Bouvier ne répondait pas. Comme Antée, il avait besoin de toucher la terre, c'est-à-dire ses textes pour reprendre ses forces, et se réservait pour la séance suivante. Il demandait alors la parole à propos du procès-verbal et s'attachait à détruire patiemment, méthodiquement tous les arguments de son adversaire.

Une fois seulement, il fit une exception à cette règle de conduite. Il s'agissait à l'Académie de la trachéotomie, on prétendait que cette opération était parfois faite avec une certaine légèreté à l'hôpital des Enfants, et les internes étaient par cela même quelque peu mis en cause.

Bouvier bondit à la tribune, et dans un mouvement oratoire vraiment français : Messieurs, dit-il, Fabrice d'Aquapendente a dit que le chirurgien est l'égal du dieu Esculape, quand par la trachéotomie il rend soudainement à la vie des malades qui avaient déjà un pied dans la tombe. C'est une des gloires de la médecine française que d'avoir ajouté aux merveilles qu'admirait déjà Fabrice, les succès modernes de la trachéotomie dans le croup. L'hôpital des Enfants est fier d'avoir été le principal théâtre de ces succès. Quant à ces jeunes gens que l'on a failli calomnier, je voudrais leur dire à tous que nous garderons éternellement la mémoire de leur zèle et de leur labeur ; mais ils se reconnaîtront du moins et vous les reconnaitrez quand ils vous diront : Et moi aussi j'en étais de cette grande lutte contre un des plus redoutables ennemis des générations naissantes ; et moi aussi j'en ai une part de ces victoires qui l'ont plus d'une fois terrassé.

La chirurgie des enfants le préoccupa du reste souvent même en dehors de l'orthopédie, et nous devons à Bouvier un mémoire d'autant plus intéressant qu'il est peu connu, sur la mort par le chloroforme chez les enfants. On a peut-être trop souvent répété que les enfants ne meurent point par le chloroforme ; et cette idée a pu engager les chirurgiens à se départir des précautions indispensables dans l'administration de cet anesthésique. Bouvier se fondant sur 5 observations de Huter et de Friedberg de Berlin, d'Aschendorf de Hanovre, de Crockett de Wytheville et de Delore de Lyon, démontre que l'innocuité du chloroforme chez les enfants n'est pas absolue, et que les précautions à employer chez eux pour obtenir l'anesthésie, doivent être d'autant plus exquises que la facilité avec laquelle ils s'endorment est plus grande. Il est du reste remarquable, pour le dire en passant, que dans toutes les observations de mort par le chloroforme citées par Bouvier, on ait perdu un temps considérable à employer des moyens extrêmes, tels que la faradisation, l'élec-

tropuncture du cœur, avant de se servir du procédé immédiat qui nous a toujours réussi, à savoir la respiration artificielle par le massage cadencé des côtes.

Bouvier, à l'hôpital des Enfants, était encore une personalité d'une origine saisissante.

Dans son service de médecine, — car c'est par une sorte de transformation progressive et vue souvent d'un œil inquiet sinon jaloux par le chirurgien son collègue, qu'il en avait fait un service mixte de médecine et d'orthopédie, il semblait avoir au point de vue chirurgical une horreur profonde du sang ; le thrombus l'épouvantait et il tenait à honneur de faire toujours la ténotomie à sec.

En médecine, sa théorie favorite était l'expectation presque absolue. Sa thérapeutique se réduisait presque à des laxatifs, et les purgatifs les plus légers lui inspiraient une certaine appréhension.

Il prétendait que, dans la plupart des affections intestinales, la diète guérit mieux que les moyens énergiques. Le succès lui donnait d'ailleurs raison ; car il est de notoriété, à l'hôpital des Enfants, que Bouvier, qui prit le service des mains d'un de nos maîtres les plus illustres en thérapeutique, avait une mortalité beaucoup moins considérable que son prédécesseur. Le travail remarquable qu'il publia sur l'expectation dans le traitement de la pneumonie des enfants prouve surabondamment ce que j'avance.

Primum non nocere était sa maxime favorite, et je dois dire que ce scepticisme en thérapeutique, il l'appliquait volontiers et peut être d'une manière exagérée en orthopédie. Ennemi par sa nature de ces moyens héroïques, vantés par ces spécialistes qui veulent tout guérir par le même traitement, et préconisent pour toutes les déviations un système unique, panacée universelle, et comme il le disait véritable selle à tous chevaux, il voyait avec défiance les moyens nouveaux, les expérimentait avec crainte et se renfermait bientôt dans son système. Pour lui la ténotomie et les machines constituaient tout le traitement orthopédique, et jamais, je crois, à cause du temps qu'elle réclame et qu'elle eût enlevé au travail du cabinet, il n'a voulu s'occuper de la méthode si efficace de Divernoïs et de Mellet, par les manipulations et le massage dans les déviations de la taille et du pied-bot.

L'hôpital était nécessaire à Bouvier. Aussi l'heure de la retraite fut-elle pour lui des plus douloureuses. Il ne se résigna que très-difficilement à ne plus voir ses élèves, ses petits malades et surtout à ne plus faire sa consultation.

Aussi essaya-t-il de continuer, sinon officiellement au moins officieusement ses fonctions de médecin à l'hôpital des Enfants. S'appuyant sur l'affection pleine de déférence que lui montraient ses

collègues plus jeunes, il pénétrait dans son ancien service sous prétexte de revoir les malades qu'il y avait laissés. et assistait dans le même but à la consultation. Quelle que fut la bienveillance dont on l'entourait, cet état de choses ne pouvait durer, et certains conflits d'autorité firent comprendre à Bouvier qu'il devait céder la place. On le vit alors longtemps errer dans les environs de l'hôpital. Ne pouvant se faire à l'idée d'abdiquer, il tenait ses assises chez un bandagiste de la rue de Sèvres, poussant la cruauté jusqu'à faire lever le ménage avant l'aube afin que le lit pût servir à examiner les malades, et il put ainsi quelque temps continuer une sorte de consultation rivale de celle de l'hôpital.

La nécessité d'avoir un service était pour lui si impérieuse, qu'il eut un moment l'idée de fonder un nouvel institut orthopédique dont il eût été le directeur. Mais des difficultés pratiques l'ayant empêché de mener à bien ce projet, il fit avec une maison d'éducation religieuse d'Auteuil une sorte de convention qui lui permettait d'y recevoir des malades atteints de difformités, de les soigner et de les traiter à sa façon.

Il continua jusqu'à sa mort ce service, et put ainsi satisfaire sa passion favorite, passion bien noble chez un médecin : soigner des malades et les faire profiter de sa vaste expérience.

Bouvier était un professeur consciencieux, préparant son enseignement avec le plus grand soin, orateur élégant, lucide, très-correct, il soignait dans ses leçons tout à la fois la forme et le fond. Ces qualités rendaient facile la tâche de la personne chargée de les recueillir ; elle n'avait pour ainsi dire qu'à reproduire mot pour mot ce qu'il disait. Avec lui, la sténographie aurait donné, presque sans retouche, une rédaction irréprochable.

Les qualités de l'orateur se retrouvaient dans l'écrivain, dont les ouvages se lisent sans fatigue et toujours avec plaisir.

Au moral, Bouvier était un homme excellent, rempli d'esprit, plein d'obligeance pour tous et d'une éducation parfaite ; jamais une pensée, une parole grossière de mauvais goût ou même un léger mot ne lui échappait. Nature sensible, impressionnable à l'excès, il était sujet à des mouvements de vivacité très-impétueux, mais promptement réprimés par la bonté de son cœur et par l'empire de son excellente éducation. Ce tempérament moral le laissait pourtant parfois en butte à un agacement nerveux, dont il n'était pas toujours maitre. Un de ses internes les plus affectionnés se rendit un soir chez lui dans le but de lui lire sa thèse. Cet ouvrage renfermait quelques éloges pour le maître. A la lecture de ces lignes, Bouvier vit un parti pris de flatterie qui l'exaspéra. Patient et attentif jusque-là, il devint tout à coup nerveux, agité, prétexta une occupation urgente pour interrompre la lecture, et bref mit son élève à la porte

après l'avoir précipitamment aidé à rassembler les feuillets de son manuscrit pour le faire sortir plus tôt.

Irritable à l'excès, il avait des moments d'impatience qu'il pouvait à peine réprimer.

Une fausse note le faisait bondir ainsi qu'un solécisme; le cri d'un enfant l'agaçait au plus haut degré. Je me rappellerai toujours, quand j'avais l'honneur de siéger près de lui, en qualité de membre de la Commission d'orthopédie, l'impression que produisaient sur son système nerveux la cacophonie et la brouhaha résultant de cette réunion d'enfants. Il s'agitait sur la chaise, répondait à peine aux questions qu'on lui faisait, et si, par malheur, un cri plus aigu que les autres venait lui déchirer l'oreille, il se levait comme poussé par un ressort et s'écriait en s'adressant à la mère du délinquant : Mais, madame, c'est intolérable; amusez-le donc, — oubliant absolument l'impossibilité d'amuser ou seulement de faire taire des enfants réunis dans un but orthopédique.

Vivant chez lui, recevant peu, Bouvier ne se donnait que très-peu de distractions. Ne pouvant jouir du théâtre, à cause de sa mauvaise vue, il n'avait qu'un plaisir : la musique, soit que caché au fond d'une loge aux Italiens, la tête plongée dans ses mains, il savourât la musique classique, soit que chez lui, il fît exécuter par sa fille, qui était une musicienne de premier ordre, ses morceaux favoris.

On me racontait même que dans les derniers temps de sa vie, quand il lui arrivait de rassembler chez lui quelques amis, il disparaissait après le diner et se retirait dans son cabinet pour travailler; mais quand dans la soirée qui suivait un morceau de musique était brillamment exécuté, on voyait la porte du cabinet de Bouvier s'ouvrir, il applaudissait avec enthousiasme et rentrait.

Travailleur infatigable, il professait le principe *nulla dies sine calamo*; et j'ai sous les yeux des pages de cette grosse écriture qu'il traçait presque sans voir et cependant avec une assez grande régularité. La collaboration, avec lui, était presque impossible. Très-difficile pour lui-même, il l'était également pour les autres : il n'acceptait qu'avec peine les idées qui lui étaient étrangères, maniait et remaniait vingt plans avant d'en adopter un, puis, quand tout était décidé, il changeait brusquement d'idée, et revenait à son idée première. Aussi peut-on dire de lui qu'il a eu des élèves dont la tâche était rendue facile par la netteté et la pureté de sa diction ; mais qu'il a eu peu de collaborateurs.

Il avait essayé de dicter au lieu d'écrire ; mais il s'impatientait lui-même de ces changements incessants et craignait de gêner. Milton dictait bien le *Paradis perdu*, disait-il en souriant ; mais c'était à ses filles. Cette répugnance à accepter des services étrangers se

remarquait quand il sortait. Autant il aimait à s'appuyer sur le bras d'un ami, d'un élève favori et à entamer avec lui une causerie qui faisait paraître le chemin bien court, autant il répugnait à se faire conduire par un serviteur. Que de fois ne l'ai-je pas vu sortir de chez lui, car le hasard nous avait rendus voisins, seul, sans guide, traverser les rues et les boulevards au risque de mille dangers.

L'originalité de sa personne était du reste frappante. De petite taille et d'une maigreur extrême, Bouvier portait toujours une longue redingote correctement boutonnée ; ses mains toujours gantées se serraient une grande partie de l'année sur un objet recouvert de laine noire que je pris longtemps pour un livre et qui n'était autre chose qu'un chauffe mains. Ses yeux s'abritaient derrière des lunettes teintées à monture noire ; ses cheveux très-abondants et à peine grisonnants étaient ramenés snr les tempes, et son cou était emprisonné dans une de ces longues cravates de soie chères aux hommes de 1830.

Son teint rappelait la nuance de l'ivoire jauni, et ses joues toujours fraîchement rasées témoignaient du soin qu'il apportait à sa personne.

Sa démarche était rapide, quelque peu saccadée, et trahissait l'activité, je dirai presque la pétulance qui était le propre de son caractère.

Cependant la vue de Bouvier, qui avait toujours été défectueuse, s'affaiblissait avec l'âge, et l'imperfection de ses yeux, impuissante à ralentir l'impulsion de ses travaux intellectuels, devait l'exposer à l'accident qui nous l'a brusquement ravi.

C'était par une froide matinée de novembre, Bouvier s'était fait conduire au jardin des Tuileries, sa promenade favorite, et avait renvoyé son domestique. Il aimait à rester seul avec ses pensées, à repasser sa vie, et la présence d'un étranger le gênait.

Il regagnait lentement sa demeure, quand ses yeux affaiblis furent trompés par une sorte de mirage. Le ciel gris se reflétait sur le grand bassin et y traçait un long sillon semblable à une allée, pendant que les grands arbres se profilant à droite et à gauche augmentaient l'illusion. Il se heurta et trébucha contre la margelle de pierre. La chute fut terrible. L'eau était glacée. Bouvier était frappé à mort et succombait au bout de quelques heures à une congestion pulmonaire.

Deux jours après, nous l'accompagnions à sa dernière demeure et là je me souviens que, perdu dans la foule de ses amis, de ses élèves, je lui adressai mentalement mes derniers adieux.

« Cher maître, pensais-je, vous avez été une des gloires de notre compagnie ; votre souvenir y sera toujours vivant, votre nom y restera à jamais synonyme de travail, de probité et d'honneur.

« Nul plus que vous, en effet, n'a montré ce que peut un labeur incessant secondé par une vaste intelligence et un amour ardent pour la science.

« La science ne s'est pas montrée ingrate. Votre longue carrière a été un long triomphe. Vos travaux ont eu un retentissement universel, et si parfois vos idées scientifiques ont été discutées, de ces discussions mêmes a jailli la lumières et vos œuvres en ont brillé d'un plus vif éclat.

« Vous n'avez pas été seulement un savant illustre, vous avez été un vrai médecin dévoué à vos malades, à vos élèves, à vos amis.

« Plus heureux que tant d'autres qui meurent laissant leur œuvre inachevée, vous avez assez vécu pour assister à votre propre gloire; la mort vous a frappé en pleine intelligence et le temps n'a pas encore séché les dernières lignes que votre main a tracées.

« Dormez en paix, cher maître, et si les bruits de la terre interrompent parfois votre éternel sommeil, les louanges seules arriveront jusqu'à vous. Le monument que vous avez élevé demeurera impérissable et votre nom restera à jamais entouré d'admiration, d'affection et de respect. »

Paris. — Typ. A. Parent, rue Monsieur-le-Prince, 31.

Paris. — Typ. A. PARENT, imp. de la Faculté de médecine rue M.-le-Prince, 29-31.